

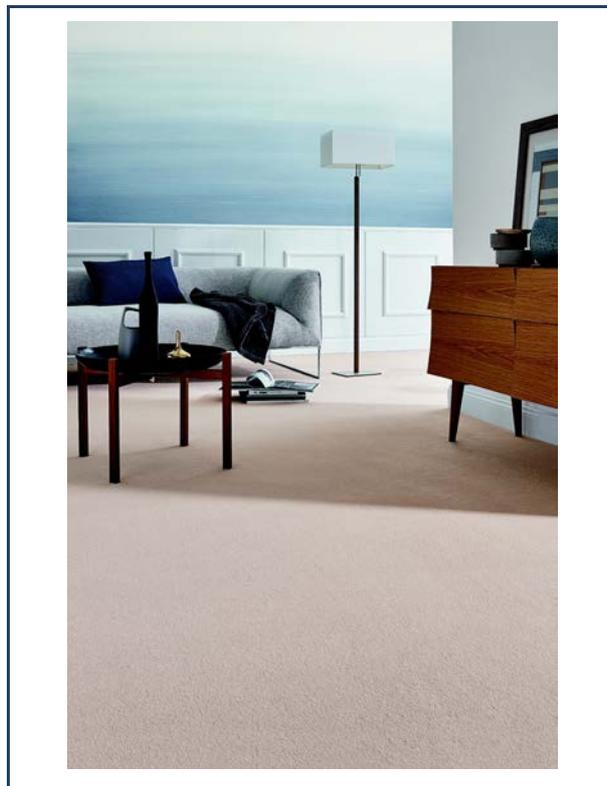


FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

Moquettes touffetées en lés à velours 100% polyamide

Novembre 2017



VFConsultant
115 rue du rempart
37000 Tours
Tel : +33 (0) 618 430 662
vfconsultant@sfr.fr



GUT - Gemeinschaft umweltfreundlicher
Teppichboden e.V.
Schönebergstraße 2
D-52068 Aachen
Tel.: +49 (0)241 96843411
www.gut-ev.de

1-Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de l'Union Française des Tapis et Moquettes (UFTM, producteur de la FDES) selon la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra en remettre un exemplaire complet. La norme NF EN 15804+A1 du Comité Européen de normalisation (CEN) sert de Règles de définition des Catégories de Produits (RCP).

Note : La traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

2-Guide de lecture

Format d'affichage des données

Les valeurs sont affichées au format scientifique: Par exemple 6.54-03 doit être lu 6.54×10^{-3} . et correspond à 0.00654.

Abréviations

DTU: document technique unifié.

MNP : Module non pertinent. Concerne les modules du cycle de vie obligatoires ou optionnel mais non concerné par le produit.

3-Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définie au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

4-Information générale

1. Nom et adresse des fabricants :

Les entreprises dont les produits sont couverts par la FDES sont représentées dans le tableau ci-dessous :

Entreprise	Adresse	Téléphone	Site internet
Balsan	Corbilly, 36330, Arthon	+33 (0)2 54 29 16 00	www.balsan.com
Balta	Wakkensteenweg 2 8710 St-Baafs-Vijve Belgique	+32 (0)56 62 22 11	www.baltagroup.com/fr
Vorwerk	Kuhlmannstrasse 11 31785 Hameln, Allemagne	+49 5151 103-0	www.vorwerk-moquettes.com

2. Représentant des entreprises de la FDES : UFTM, Parc d'Activités – 3 rue du Vert Bois – BP 30 - 59531 NEUVILLE-EN-FERRAIN CEDEX France. Tél : 03.20.69.06.80 – Fax : 03.20.69.06.89

3. Type de FDES : FDES collective représentative des produits uniquement fabriqués par les fabricants cités ci-dessus et adhérents à l'UFTM

4. Type de FDES : FDES collective du berceau à la tombe

5. Nom du vérificateur :

Anis Ghoumidh, Engineeria EURL, 149, avenue du Maine, 75014 Paris

6. Programme: INIES

www.inies.fr

Association HQE, 4 rue du recteur Poincaré, 75016 Paris



FDES enregistrée sous le n° 10-1265:2017

7. Date de publication: 07/11/2017

8. Date de fin de validité: 06/11/2022

9. Référence commerciale du produit : Moquettes touffetées en lés 100% polyamide de classe européenne au plus 33 pour locaux classés au plus U3sP3E1C0.

5- Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit

1. Description de l'unité fonctionnelle:

Assurer la couverture et le décor de 1 m² de sol intérieur, posé selon le DTU 53.1 et entretenu périodiquement pendant une durée de vie de référence de 10 ans.

2. Description du produit

Les revêtements de sol textile en lé sont composés d'une couche d'usage de fibre polyamide 6 ou 6.6, vierge ou recyclé de masse de velours utile maximum de 1230 g/m². La masse surfacique moyenne est de 2.370 kg/m². Ils possèdent un envers en enduction latex et un second dossier polypropylène ou polyester. Ils sont conformes aux normes NF EN 1307 et NF EN 14041.

3. Description de l'usage du produit (domaine d'application).

Ces produits sont classés au plus 33 selon la norme NF EN 1307 et sont pour locaux classés au plus U3sP3E1C0 ;

4. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les revêtements de sol textile touffetés en lé sont classés au plus Bfl-s1 pour la réaction au feu. Ils se présentent sous forme de lés de largeur de 2, 4 ou 5 mètres.

5. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Paramètre	Unités	Valeur
Revêtement de sol textile à velours 100% polyamide	kg/m ²	2.365E+00
Emballage		Les moquettes sont enroulées sur un tube en carton et sont emballées dans une toile polyéthylène.
Carton	kg/m ²	7.90E-2
Film polyéthylène basse densité	kg/m ²	2.05E-3

6. Présence de substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0.1% en masse):

Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH incorporées à plus de 0.1% en masse.

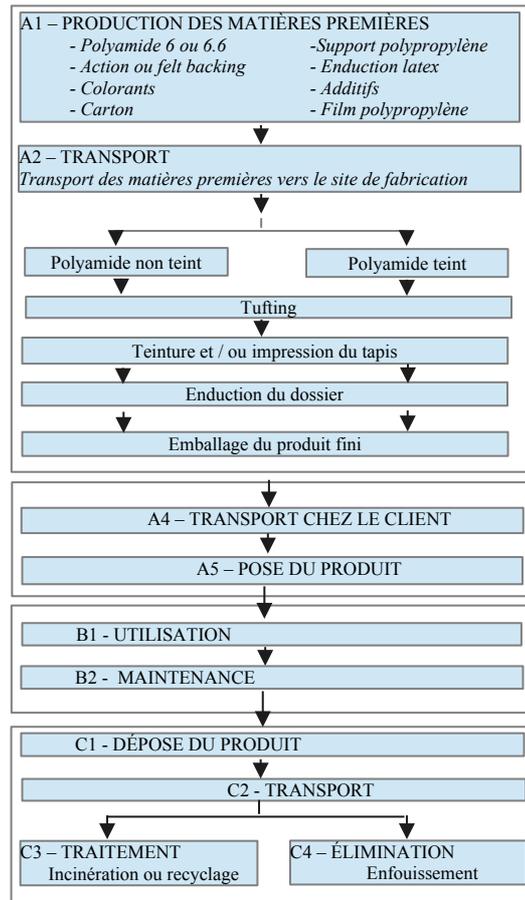
7. Description de la durée de vie de référence

Paramètre	Valeur ou mention appropriées
Durée de vie de référence	10 ans
Propriétés déclarées du produit	Produit classé 31-33 avec une masse de velours utile maximum de 1230 g/m ² conforme aux normes NF EN 1307 et NF EN 14041
Paramètres théoriques d'application	non concerné
Qualité présumée des travaux	Le fabricant recommande de poser le produit selon le DTU 53.1 pour la conformité de la pose.
Environnement extérieur	Le produit n'est pas destiné à être posé à l'extérieur
Environnement intérieur	Le produit doit être posé en respectant sa classification d'usage selon la norme

Paramètre	Valeur ou mention appropriées
	NF EN ISO 10874 et du classement UPEC des locaux
Conditions d'utilisation	Le produit est destiné au trafic piéton
Maintenance	Les fiches d'entretien du fabricant donnent les recommandations pour un bon entretien du produit. Voir §4.3.

6- Étapes du cycle de vie

Les grandes étapes du cycle de vie sont schématisés ci-dessous:



- **Étape de production, A1-A3**

Elle comprend la production des matières premières et des emballages (A1), le transport à partir des sites de production de ces ressources jusqu'aux sites de fabrication des revêtements de sol (A2) et l'étape de fabrication des produits (A3). Ceci inclut l'utilisation de l'énergie, les émissions dans l'eau, l'air, le sol et la production de déchets ainsi leurs traitements.

Tous les intrants et les sortants sont pris en compte dans cette étape hormis une catégorie de pigments et les déchets d'emballage lors du conditionnement du produit.

- **Étape de construction, A4-A5**

Cette étape comprend le transport par camion du revêtement de sol emballé et des produits auxiliaires depuis les sites de fabrication, qui sont tous situés en Europe, jusqu'au chantiers de pose en France.

Tous les intrants et sortants sont pris en compte dans cette étape.

Transport jusqu'au chantier - A4:

Paramètre	Valeur
Type de véhicules utilisé pour le transport - carburant	Litre de carburant pour 100 km
Camion livraison (camion charge utile 17.3T, Euro 0-5 mix) - Diesel	4.70E-03 L/100 km/m ²
Distance jusqu'au chantier	700 km
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	85%
Masse volumique en vrac des produits transportés	340 kg/m ³

Description du scénario:

Transport par camion des revêtements de sols et de la colle à partir des sites de fabrication en Europe jusqu'aux chantiers de pose en France (mix européen camion 17.3T de charge utile, Euro 0-5).

Installation dans le bâtiment - A5:

Cette étape comprend la pose du produit avec colle acrylique.

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation : Colle acrylique	3.00E-01 kg
Utilisation d'eau	Pas d'utilisation d'eau
Utilisation d'autres ressources	Néant
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit :	
Chute de produit (6%)	1.42E-01 kg
Plastiques	2.05E-03 kg
Papier - carton	7.91E-02 kg
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction	
Papier - carton:	
- Recyclage	7.57E-2 kg
- Incinération avec production d'énergie	3.32E-3 kg
Plastiques :	
- Recyclage	2.43E-4 kg
- Incinération avec production d'énergie	8.11E-4 kg
- Centre d'enfouissement	9.70E-4 kg
Chutes de revêtements de sol	
- Centre d'enfouissement	1.40E-1 kg
- Recyclage	1.42E-3 kg
- Incinération avec production d'énergie	7.10E-4 kg
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune donnée disponible

Description du scénario: Le produit est fixé avec un adhésif acrylique (300 g/m²) selon les recommandations du fournisseur.

• **Étape de vie en œuvre, B1-B7**

La vie en œuvre comprend :

- le module B1 Utilisation de revêtement. Cette étape correspond aux émissions de composés organiques volatils pendant la phase d'utilisation.

- Le module B2 Maintenance. Cette étape correspond à l'entretien du revêtement de sol textile.

Tous les intrants et sortants sont pris en compte hormis les déchets d'emballage du détergent.

Les étapes B3 à B7 ne sont pas inclus dans la FDES car elles ne correspondent pas au scénario du cycle de vie du produit.

Paramètre	Valeur/description
Processus de maintenance	Nettoyage à sec par aspiration et humide par injection-extraction.
Cycle de maintenance:	
Nettoyage régulier à l'aspirateur	208/an
Nettoyage humide	1.5/an

Paramètre	Valeur/description
Consommation nette d'eau douce de l'étape de la maintenance	4.00E-3 m ³ /m ² /an
Intrants auxiliaires pour la maintenance: Détergent pour le nettoyage humide	9.00E-2 kg/m ² /cycle
Déchets produits pendant la maintenance: Emballage polyéthylène du produit d'entretien	Non quantifiés
Intrant énergétique pendant la maintenance: Électricité	0.314 kWh/m ² /an
Description du scénario : Le scénario est basé sur 208 nettoyyages à l'aspirateur par an et est complété par 1.5 nettoyage humide par an avec un détergent.	

- **Étape de fin de vie C1-C4**

Cette étape comprend la dépose du revêtement de sol, le transport jusqu'au centre de traitement et son élimination par incinération ou enfouissement.

Paramètre	Valeur/description
Processus de collecte spécifié par type : Quantité collecté avec des déchets de construction mélangés	2.365 kg
Système de récupération spécifié par type Quantité destinée à la récupération d'énergie	1.18E-2 kg
Quantité destinée au recyclage	2.37E-2 kg
Produit destiné à l'élimination finale en centre d'enfouissement	2.330 kg
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios : La dépose du produit est manuelle. Il est transporté soit en centre d'enfouissement pour 98.5% des déchets, en déchetterie ou centre de regroupement ou de tri puis, en incinération pour 0.5% et valorisation matières et énergétique en cimenterie (Système Optimum) pour 1% des déchets.	

- **Potentiel de recyclage /réutilisation/ récupération , Module D**

Cette étape optionnelle n'est pas comprise dans cette FDES. La mise en place d'un système de collecte et de recyclage des revêtements de sols textiles en 2015 par l'UFTM (système Optimum) est trop récente pour avoir une contribution significative sur les résultats de l'analyse de cycle de vie. D'autre part, la quantité d'emballages du produit ou des auxiliaires est trop faible pour contribuer par leurs recyclages à des valeurs significatives.

7- Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

Règles de catégories de produits utilisées	NF EN 15804+A1:2014 et NF EN 15804/CN:2016
Frontières du système	Les frontières du système sont celles décrites dans les normes NF EN 15804+A1:2014 et NF EN 15804/CN:2016 pour une analyse de cycle de vie du berceau à la tombe.
Allocations	Cette étude a utilisée des allocations massiques.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Les données primaires sont extraites de la base de donnée du GUT (février 2016) à partir des données des fabricants. Les données secondaires proviennent des bases de données de Thinkstep (janvier 2016), de Ecoinvent (mai 2015), de l'ELCD (European Life Cycle Database) et de données provenant d'associations professionnelles (Plastics Europe et FEFCO – European Federation of Corrugated Board Manufacturers). Les scénarios relatifs au marché français, au transport, à la pose et à l'entretien proviennent des statistiques et des fiches de pose et d'entretien des fabricants (2015). Les données de fin de vie proviennent des statistiques européennes Eurostat (2012) et nationales (ADEME 2012) ainsi du réseau de recyclage des dalles et moquettes textiles Optimum (2015).

Le logiciel utilisé est Gabi 7.1 (2016) et l'étude a été réalisée par le GUT (Gemeinschaft umweltfreundlicher Teppichboden e.V., www.gut-ev.com).

Variabilité des résultats

Cette fiche de déclaration environnementale et sanitaire est une déclaration collective. L'étude de sensibilité portant sur tous les paramètres influents de l'analyse de cycle de vie a montré que la masse et le type de velours (polyamide 6 ou 6.6) ainsi que le procédé de teinture des fibres étaient des paramètres sensibles. La dispersion de ces paramètres sensibles entraîne parfois une variabilité des résultats supérieure à 1.4 fois la moyenne de certains indicateurs d'impacts. Dans ces conditions, les résultats présentent les bornes supérieures des indicateurs d'impacts et des flux calculés à partir des valeurs maximum des paramètres sensibles, soit un produit avec une masse de velours totale de 1210 g/m², composé de fibres 100% polyamide 6.6 teint en teinture aqueuse. Cette FDES s'applique pour tous les revêtements de sol textiles en rouleaux produits par les fabricants cités dont la masse de velours utile est comprise entre 263 et 1230 g/m²

8- Résultats de l'analyse de cycle de vie

Impacts environnementaux pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge		
Réchauffement climatique kg CO ₂ equiv/UF	1.64E+01	9.93E-02	1.11E+00	0.00E+00	2.35E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	6.01E-03	1.53E-04	3.30E-01	MNP	
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF	2.91E-08	4.56E-13	1.94E-08	0.00E+00	1.40E-07	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	2.76E-14	1.08E-13	1.56E-11	MNP	
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ equiv/UF	2.60E-02	3.21E-04	3.10E-03	0.00E+00	1.15E-02	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	1.94E-05	4.25E-07	4.79E-04	MNP	
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ equiv/UF	4.03E-03	7.63E-05	7.91E-04	0.00E+00	2.84E-03	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	4.60E-06	3.79E-08	4.62E-04	MNP	
Formation d'ozone photochimique Ethène equiv/UF	5.22E-03	3.57E-05	5.51E-04	1.52E-03	2.50E-03	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	2.19E-06	2.97E-08	6.29E-05	MNP	
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF	7.00E-06	6.56E-09	1.82E-06	0.00E+00	1.19E-05	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	3.97E-10	4.95E-11	3.17E-08	MNP	
épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	2.97E+02	1.37E+00	2.15E+01	0.00E+00	5.96E+01	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	8.27E-02	1.65E-03	2.39E+00	MNP	
Pollution de l'air m ³ /UF	7.17E+02	4.82E+00	8.74E+01	3.80E+01	4.18E+02	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	2.91E-01	8.99E-03	4.13E+01	MNP	
Pollution de l'eau m ³ /UF	4.58E+03	3.92E+01	3.41E+02	0.00E+00	1.47E+02	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	2.38E+00	9.96E-03	2.49E+01	MNP	

Utilisation des ressources pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

UTILISATION DES RESSOURCES	Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	1.75E+01	7.77E-02	4.34E+00	0.00E+00	5.44E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	4.70E-03	7.45E-04	1.71E-01	MNP
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	1.75E+01	7.77E-02	4.34E+00	0.00E+00	5.44E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	4.70E-03	7.45E-04	1.71E-01	MNP
non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	2.69E+02	1.37E+00	2.34E+01	0.00E+00	8.75E+01	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	8.30E-02	2.66E-03	2.49E+00	MNP
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	5.22E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	3.21E+02	1.37E+00	2.34E+01	0.00E+00	8.75E+01	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	8.30E-02	2.66E-03	2.49E+00	MNP
Utilisation de matière secondaire kg/UF	6.78E-02	0.00E+00	3.94E-03	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP
Utilisation nette d'eau douce m ³ /UF	8.79E-02	1.95E-04	1.08E-02	0.00E+00	5.67E-02	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	1.18E-05	1.15E-06	6.74E-05	MNP

Production de déchets pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

CATEGORIES DE DÉCHETS	Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2.18E-07	1.04E-07	4.72E-08	0.00E+00	1.60E-08	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	6.27E-09	1.69E-12	1.41E-08	MNP
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1.47E-01	1.15E-04	1.53E-01	0.00E+00	7.34E-02	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	6.97E-06	1.61E-06	2.32E+00	MNP
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	9.44E-03	1.96E-06	6.36E-04	0.00E+00	1.02E-02	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	1.18E-07	4.01E-07	3.82E-05	MNP

Flux sortants pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

FLUX SORTANTS	Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	5.31E-02	0.00E+00	8.04E-02	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.64E-03	MNP
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.70E-02	MNP
Energie fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	1.31E-02	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.63E-02	MNP
Electricité MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	3.02E-02	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	8.25E-02	MNP
Thermique MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	3.02E-02	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	8.25E-02	MNP
Gaz process MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP	MNP	MNP	MNP	MNP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MNP

Totaux des flux et impacts pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

Catégories d'impacts / Flux	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total vie en œuvre	Total fin de vie	Total cycle de vie
Réchauffement climatique kg CO ₂ equiv/UF	1.64E+01	1.21E+00	2.35E+00	3.36E-01	2.03E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF	2.91E-08	1.94E-08	1.40E-07	1.57E-11	1.89E-07
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ equiv/UF	2.60E-02	3.42E-03	1.15E-02	4.99E-04	4.14E-02
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ equiv/UF	4.03E-03	8.68E-04	2.84E-03	4.66E-04	8.21E-03
Formation d'ozone photochimique Ethène equiv/UF	5.22E-03	5.87E-04	2.50E-03	6.51E-05	8.37E-03
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF	7.00E-06	1.83E-06	1.19E-05	3.22E-08	2.07E-05
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	2.97E+02	2.29E+01	5.96E+01	2.48E+00	3.82E+02
Pollution de l'air m ³ /UF	7.17E+02	9.22E+01	4.18E+02	4.16E+01	1.27E+03
Pollution de l'eau m ³ /UF	4.58E+03	3.80E+02	1.47E+02	2.73E+01	5.13E+03
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	1.75E+01	4.42E+00	5.44E+00	1.76E-01	2.75E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	1.75E+01	4.42E+00	5.44E+00	1.76E-01	2.75E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	2.69E+02	2.48E+01	8.75E+01	2.58E+00	3.84E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	5.22E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.22E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	3.21E+02	2.48E+01	8.75E+01	2.58E+00	4.36E+02
Utilisation de matière secondaire kg/UF	6.78E-02	3.94E-03	0.00E+00	0.00E+00	7.17E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce m ³ /UF	8.79E-02	1.10E-02	5.67E-02	8.04E-05	1.56E-01
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2.18E-07	1.51E-07	1.60E-08	2.04E-08	4.06E-07
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1.47E-01	1.53E-01	7.34E-02	2.32E+00	2.70E+00
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	9.44E-03	6.38E-04	1.02E-02	3.87E-05	2.03E-02
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	5.31E-02	8.04E-02	0.00E+00	6.64E-03	1.40E-01
d'énergie kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.70E-02	1.70E-02
Energie fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+00	1.31E-02	0.00E+00	3.63E-02	4.94E-02
Electricité MJ/UF	0.00E+00	3.02E-02	0.00E+00	8.25E-02	1.13E-01
Thermique MJ/UF	0.00E+00	3.02E-02	0.00E+00	8.25E-02	1.13E-01
Gaz process MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

9- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils conformément à l'arrêté du 19 avril 2011.

Essais réalisés selon les normes NF EN ISO 16000-9, 16000-6 et 16000-3. Le produit est classé A+.

Sources : rapports d'essais du Textiles and Flooring Institute n° 460643.01 (04/08/2016), 450378.02 (07/09/2015), 441416.01 (10/12/2014), 461382.01 (09/11/2016).

Classe d'émission :



Émissions de fibres: Aucun essai concernant les émissions de fibres n'a été réalisé. Le produit n'est pas concerné par ce type de test

Émissions radioactives : Aucun essai concernant les émissions radioactives n'a été réalisé. Le produit n'est pas concerné par ce type de test.

Croissance bactérienne et fongique : Aucun essai n'a été réalisé. Il n'existe pas de méthodologie normalisée.

Sol et eau : Aucun essai n'a été réalisé. Le produit n'est en contact direct ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface. Les eaux de lavages sont collectées et traitées par les réseaux d'assainissements urbains.

10- Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

Les produits de cette FDES conviennent pour un usage sur planchers chauffants ou rafraîchissants dès lors que leurs résistances thermiques sont inférieures ou égales à 0.09 m².K/W. Se reporter aux fiches techniques et aux instructions des fabricants. Les produits avec une résistance thermique supérieure à 0.09 m².K/W ne revendiquent aucune performance de confort hygrométrique.

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances pour le confort hygrothermique disposent tous de PV et rapports d'essais. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

Les produits de cette FDES participent au confort acoustique :

- Isolation aux bruits d'impacts (NF EN ISO 140-8) : $17 \text{ dB} \leq \Delta L_w \leq 36 \text{ dB}$
- Sonorité à la marche (NF S 31-074) : Classe A, $L_{n,e,w} < 65 \text{ dB}$
- Absorption acoustique (NF EN ISO 11654) : $0.10 \leq \alpha_w \leq 0.35$

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances pour le confort acoustique disposent tous de PV et rapports d'essais suivant les normes ci-dessus. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Le produit participe au confort visuel par le design variées et l'esthétique des décors de sa gamme.

Les indices de réflexions lumineuses vont de 2 % à 65 %, pour les coloris, respectivement, de très sombres à très clairs.

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances de confort visuel disposent tous de rapports d'essais suivant la norme BS 8493. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Émissions d'odeurs conformes (évaluation ≤ 3) selon le test SNV 195651 sur les nuisances olfactives dans les textiles.

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances de performance de confort olfactif disposent tous de PV et rapports d'essais du GUT suivant la norme ci-dessus. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

11- Autres contributions environnementales

L'UFTM et les fabricants de revêtements de sols textiles ont lancés en 2015 un dispositif de récupération et de recyclage des dalles et des moquettes usagées nommé Optimum (<http://recyclage-moquettes.fr/>). Le recyclage est réalisé par incinération avec valorisation énergétique et matière en cimenteries.

Les sites de fabrication des revêtements de sol textiles de cette FDES sont tous certifiés ISO 14001.